

BUREAU DES AUDIENCES PUBLIQUES EN ENVIRONNEMENT  
CONCERNANT LE PROJET DE PARC ÉOLIEN DE SAINT-  
CYPRIEN À SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE

AU SECRÉTARIAT DE LA COMMISSION  
À L'ATTENTION DE MADAME ANNIE-LYNE BOUTIN,  
COORDONNATRICE

MÉMOIRE DÉPOSÉ PAR CARLOS ARREAL

9 juin 2015

Je suis résident de Saint-Bernard-de-Lacolle depuis 1989. J'y ai construit ma première maison en 1989 et une seconde en 2006 démontrant ainsi mon attachement à cette municipalité.

J'ai choisi de vivre à la campagne pour y élever mes enfants et parce que j'aime le calme et la nature. Je suis un jardinier amateur.

Connaissant l'importance et la qualité des terres agricoles de notre région ainsi que la rareté des terres propices à l'agriculture dans notre province, je suis surpris que le gouvernement ait donné son accord au projet de parc éolien de Saint-Cyprien.

Ne devrait-on pas faire en sorte de protéger toutes les terres agricoles? De l'aveu même de madame Mélissa Normandin du Ministère de l'agriculture lors de la séance du BAPE tenue le 20 mai dernier : « **...je pense même qu'idéalement, on devrait préserver l'ensemble des terres agricoles, ... je peux répondre simplement en disant qu'il faut toutes les préserver celles qui demeurent pour préserver notre économie actuelle.** »

Pourquoi sacrifier de bonnes terres afin de produire de l'électricité qui sera revendue à un coût moindre que son coût de production? Environ 0.08 \$ de moins le kilowattheure que son coût de production. Cela me semble illogique! Illogique aussi de promouvoir de nouvelles sources d'énergie alors qu'Hydro-Québec prévoit des surplus pour les prochaines années...

Par conséquent, je suis contre le projet de parc éolien de St-Cyprien.



Carlos Arreal  
Saint-Bernard-de-Lacolle

Fin du document